

MÉDIATHÈQUE DE DUMBÉA

GO MANGA !

MANGA QUIZZ & MANGA TOP

2019 – 7^{ème} édition

RÈGLEMENT



Article 1 : Organisation

Dans le cadre de l'opération « Go manga ! », la médiathèque de Dumbéa organise plusieurs jeux-concours autour de l'univers du manga :

- Jeu Manga Quizz
- Jeu Manga Top
- Concours de dessin
- Concours de cosplay

Article 2 : Participants, principe et déroulement du jeu Manga Quizz

Ce jeu s'adresse à tous les lecteurs adhérents ou non de la médiathèque de Dumbéa.

Il est réparti en deux catégories :

- Adolescents de 13 à 17 ans.
- Adultes de 18 ans et plus.

Pour les enfants de 7 à 12 ans, le jeu Manga Top est organisé (voir article 3).

Le jeu consiste à répondre à une série de questions autour d'une sélection de cinq titres mangas.

Les lecteurs souhaitant y participer devront lire la sélection de livres correspondant à leur catégorie (adolescent ou adulte) et répondre aux 10 questions liées à cette sélection.

Article 3 : Participants, principe et déroulement du jeu Manga Top

Ce jeu s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans, adhérents ou non à la médiathèque de Dumbéa.

Le jeu consiste à voter pour son manga préféré parmi la sélection de cinq livres du secteur enfant. Un classement sera alors effectué en fonction des préférences des participants. Un gagnant sera tiré au sort parmi les lecteurs ayant voté pour le manga vainqueur du classement.

Article 4 : Modalités

- Prendre connaissance du règlement ;
- Répondre au questionnaire (Manga Quizz) ou voter pour son manga préféré (Manga Top) ;
- Déposer son bulletin dans les urnes prévues à cet effet avant le samedi 18 mai 2019, inclus.

Vous n'êtes pas obligé d'être inscrit à la médiathèque pour participer au jeu, néanmoins une carte d'adhérent valide sera obligatoire pour les lecteurs souhaitant emprunter un exemplaire de la sélection Manga Quizz. L'emprunt d'un seul exemplaire et titre par carte ne sera possible que pour une durée maximum de 3 semaines, sans renouvellement. Trois exemplaires de chaque titre seront disponibles : deux au prêt et un exclu du prêt.

Article 5 : Désignation du gagnant

Trois gagnants seront désignés, correspondant aux trois catégories des jeux : enfants, adolescents, adultes.

Manga Quizz : sera déclaré gagnant, le lecteur qui aura cumulé le plus de réponses exactes. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Manga Top : un gagnant sera tiré au sort parmi les lecteurs ayant voté pour le manga vainqueur du classement.

Article 6 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu **samedi 25 mai 2019** à la médiathèque. Un gagnant de chaque catégorie sera récompensé : 1 enfant, 1 adolescent, 1 adulte.

Les bibliothécaires se réservent le droit de ne pas récompenser une catégorie où aucune participation n'aura été effective.

Article 7 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par l'organisateur pour mémoriser la participation aux jeux-concours et permettre l'attribution des lots, ainsi que pour alimenter ses données statistiques internes.

Article 8 : Règlement du jeu

Le règlement est consultable à la banque d'accueil de la médiathèque. L'organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler les jeux à tout moment et notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par le participant.